



SENTHEIM INFOS

juin 2015

Le mot du maire

Chères concitoyennes, Chers concitoyens,

La loi de la transition énergétique fixe un cap à l'ensemble des Français en termes de réduction de la consommation d'énergie pour le transport, pour le chauffage, pour les activités industrielles. Mais, elle comporte aussi un volet pour la production de l'électricité : réduire la part du nucléaire et augmenter la production d'électricité à partir d'énergies renouvelables. Rappelons qu'en France, l'hydroélectricité représente 11 % de la consommation électrique. Dans ce cadre-là, l'énergie éolienne semble devenir aujourd'hui, dans notre pays, un atout majeur pour accroître la part des énergies « propres » et cela malgré son coût, ses nuisances et sans tirer les conclusions de l'expérience, dans ce domaine, d'autres pays.

Mais voilà qu'un projet se profile sur le territoire Thur-Doller : l'implantation d'une quinzaine d'aérogénérateurs sur les collines sous-vosgiennes de Bourbach-le-Bas, de Roderen, de Rammersmatt. Des engins d'une hauteur totale de 170 m devraient « décorer » notre paysage. Pourquoi si haut ? Précisément parce qu'il n'y a pas assez de vent !

Il y a peu de temps, nous avons conduit à Senthheim un chantier, avec ERDF, visant à enfouir la ligne de moyenne tension sur près d'1,5 km. Cerise sur le gâteau, ERDF a rajouté à ce programme l'enfouissement de la ligne enjambant le Rollenberg. Faudrait-il que, demain, nous acceptions que la Vierge du Rollenberg se dresse sur un fond d'éoliennes ?

Le plateau sous-vosgien qui s'étend sous le massif du Rossberg est unique en son genre. Depuis les hauteurs de Senthheim, le paysage qui s'étend du Ballon d'Alsace à la Forêt Noire est magnifique. Notre patrimoine est notre richesse à

tous, dans ce pays Thur Doller. Peut-on accepter que pour des impératifs financiers, celui-ci soit sacrifié, massacré ?

L'éolien n'assure pas une production permanente, régulière. Celle-ci est très variable. Il faut donc l'associer à d'autres moyens, très rapides à mettre en œuvre, des centrales thermiques à gaz ou à charbon. Les investissements doivent donc être doublés.

Un parc éolien n'est pas un puits de richesse. Bien au contraire, le matériel est fabriqué à l'étranger, l'installation et la gestion du parc sont souvent effectuées par des équipes étrangères, il génère très peu d'emplois sur place.

Mais, nous participons tous, à travers une taxe prélevée sur notre facture d'électricité, au rachat par EDF de la production à des tarifs très élevés. Voilà pourquoi l'éolien semble être la poule aux œufs d'or pour des investisseurs américains en France.

L'argent part ailleurs, même si des communes, des communautés de communes perçoivent une rétribution. Mais, nous nous retrouvons avec les nuisances de toutes sortes : paysages dégradés, pollution visuelle, pollution sonore, des impacts sur la santé, des impacts sur la faune. Tout cela à proximité de l'habitat et pendant des décennies !

Il est donc grand temps de s'interroger sur l'opportunité de ce projet, dans les communes sur lesquelles le projet doit se développer mais aussi dans les communes voisines et les communautés de communes du Pays Thur Doller.

Ce n'est pas un projet isolé, c'est projet qui a un impact sur l'ensemble de notre territoire.

Bernard Hirth



Pompiers : 18 depuis un poste fixe, 112 depuis un portable

Mairie : 03.89.82.52.03

Ecole élémentaire "Les Tilleuls" : 03.89.82.53.96

Ecole maternelle : 03.89.82.87.17

Presbytère : 03.89.82.52.74

Site Internet : www.senthheim.fr

Bulletin élaboré et imprimé par le comité consultatif communication
Responsable : M. Bernard HIRTH

Ne pas jeter sur la voie publique

MOIS DE JUIN, MOIS DU FOIN

Rosala : Quelle hécatombe après les pluies diluviennes du premier et du deux mai. De nombreux cigogneaux sont morts, noyés dans leur nid. Un de nos petits nous a quittés ainsi que trois autres du nid du presbytère.

Storki : C'est triste ! Mais, pense un peu à Suzy dont le nid est tombé dans la rue du Moulin, deux petits et un œuf, non éclos. Quelle catastrophe !

R : J'ai entendu des gens dire que c'est une bonne chose, qu'il y aura moins de prolifération, qu'il y a trop de cigognes dans notre village. Racistes, va !!!

S : Avec le nid au beau milieu de la rue, c'était, olé, olé ! Les voitures n'arrivaient plus à passer. Nos nids sont solides et lourds (ça peut aller jusqu'à 400 kg, éh, oui).

R : Le « Kassnackamarch » a aussi dégusté sous ce temps pourri, mais il n'y avait pas de quoi effrayer les participants enthousiastes !

S : L'élan des daims a eu un temps plus clément et les organisateurs avaient tout préparé « aux petits oignons ».

R : Tu as vu à quoi servent les poubelles, à côté des bancs, dans le parc de St Jean ?

S : Non, mais tu vas me le dire, hein ! Ça te brûle la langue de tout déballer sur le village.

R : Pff... Pourquoi tu m'écoutes alors ? Bon, ben voilà : il y a des abrutis qui ont rempli les poubelles avec de gros et longs morceaux de troncs d'arbres. En plus, c'était dangereux. Tiens, je te montre la photo qu'on a mise dans la boîte aux lettres du locataire du dessous.

S : Ben, mince alors !!!

R : Le 8 mai, tous les jardins ont été vandalisés par deux jeunes ados, mais la totale, je te dis !

S : Les jardins de tout le village, où ça exactement ?

R : Ceux qui sont sur les pentes où il y avait des vignes, dans le temps ! Les imbéciles !!!

S : Mais comment tu parles ? Tu es fêlé ou quoi ?

R : Les pots fêlés sont ceux qui durent le plus ! Regarde-moi ! En pleine forme.

S : Arrête un peu de chneuer (fouiner - voir dico 2016) , tu es pire qu'une tique qui a déniché un bon gros chien.

R : Attends! Tu sais que des chevaux et des poneys se baladaient dans la Grand' rue, un matin à 7 heures ?

S : J'ai entendu cette histoire par Seppi. C'était à nouveau les casseurs habituels qui ont démoli le grillage autour du pâturage. Pas très malin tout ça !

R : Pour aujourd'hui, un mot de la journée citoyenne du 30 mai. Combien de nos « Charlie » étaient-ils là, pour nettoyer les allées du cimetière ?

S : Un peu de civisme n'a jamais tué personne !

R : Nous, on avait commencé la veille. On a ramassé toutes les limaces, escargots et vers. On s'est bien régalez. En même temps, nous avons fait notre B.A.

S : Ne fais pas ta maligne... C'est encore moi qui m'y suis collé. Madame surveillait ses petits.

R : Arrête ! Tais-toi et dors... La lune s'est levée !!!

Françoise NAEGELEN alias Rosala la cigogne

ANNIVERSAIRES DES PERSONNES AGÉES DE SENTHEIM

Félicitations et meilleurs vœux aux personnes âgées de **SENTHEIM** qui fêtent leur anniversaire

en juin,

88 ans : René TETTAMANZI, le 1^{er},

84 ans : Jacqueline KAMMERER née GENET le 21,

84 ans : Andrée SCHEUBEL, née KIEFFER, le 25,

83 ans : Pierre MURAT, le 5,

83 ans : Anne REITER, née BEHAWETZ, le 28,

et en juillet,

88 ans : Yolande STUTER, née BALDINI, le 24,

86 ans : Marie-Thérèse PEQUIGNOT, née JENN, le 18,

85 ans : Colette GRIMAUD, née GLANTZMANN, le 19,

84 ans : Jona Griseldis WILLIG, le 27,

81 ans : Alphonsine RUDLER, née WEY, le 1^{er},

81 ans : Micheline MARCILLY, née MAGRON, le 6,

81 ans : Aimé KIRSTETTER, le 8,

81 ans : Ginette HELL, née SCHERRER, le 29.

AU PAYS THUR DOLLER, ON RÉNOVE LOCAL, ON RÉNOVE GLOBAL

Le Pays Thur Doller, avec le soutien de la Région Alsace et de l'ADEME, a lancé en avril dernier un service d'assistance directe aux propriétaires de maisons individuelles qui souhaitent réaliser des travaux pour réduire leurs factures de chauffage (isolation, changement des menuiseries, changement de la chaudière...). Avec une idée : proposer une rénovation globale et performante pour rénover l'ensemble de la maison en une seule fois et consommer le moins possible de chauffage après les travaux.

L'intérêt pour le propriétaire ? Etre accompagné dans son montage de projet de rénovation globale, notamment en

Cette action bénéficie du soutien financier de la Région Alsace, de l'ADEME et de l'Union Européenne. Avec le partenariat de la CAPEB Sud Alsace, de la FFB du Haut-Rhin et de la Chambre de Métiers Alsace.



Photo Pierre Yves HURTH

lui permettant de bénéficier des aides financières existantes et en le mettant en relation avec des artisans formés. L'intérêt pour les artisans ? Travailler sur un marché de la rénovation globale porteur, en bénéficiant de l'appui d'une structure administrative souple.

Le service est en cours de déploiement, particulier ou professionnel du bâtiment, si vous êtes intéressé par la démarche et que vous souhaitez être contacté, n'hésitez pas à nous laisser vos coordonnées à l'adresse mail suivante : **renovation@pays-thur-doller.fr** (Plus d'infos **www.pays-thur-doller.fr / 03 89 35 70 96**).

TENNIS CLUB DE SENTHEIM

Les membres du comité du TENNIS CLUB DE SENTHEIM, remercient les habitants de Sentheim pour leur générosité lors de leur passage en 2014.

Comme l'année dernière, ils se permettront de vous solliciter, durant le mois de juillet et août, pour vous proposer leur carte de membre.

Nous vous remercions de leur réserver votre meilleur accueil.

Le TENNIS CLUB participe à l'animation sportive de notre commune, en assurant l'école de tennis et l'animation été pour les enfants.

Le tennis pouvant être pratiqué en loisir, mais également en compétition, LE TENNIS CLUB participe tous les ans au championnat départemental, trois équipes sont engagées chaque année et représentent notre village.

Grâce à vous, nous espérons pouvoir aider les jeunes du club, et soutenir nos équipes.

Le Comité

LES HOMMES DE TERRAIN SUR LE SENTIER GÉOLOGIQUE



Les agents de l'ONF et des brigades vertes avec leurs guides devant la maison de la géologie (Photo L'Alsace / J-M. R.)

La Maison de la Géologie et de l'Environnement de Haute Alsace à Sentheim, a invité la semaine dernière, les acteurs de terrains de la vallée de la Doller à une visite du sentier géologique. Cette sortie s'inscrivait dans le cadre du partenariat que la Maison de la Géologie noue avec la brigade verte et l'ONF du secteur. Guidée par le président de l'association Paul Pfisterer, et son secrétaire Daniel Rudler, cette rencontre a permis aux sept personnes présentes un rafraîchissement de leurs connaissances des sols et surtout des sous-sols. En effet le parcours du sentier géologique de Sentheim est l'endroit rêvé pour une initiation ou une révision : on y retrouve presque toutes les roches de la région, de l'ère primaire à l'ère tertiaire. A la fin de cette sortie, l'histoire géologique de la vallée de la Doller et la formation du fossé rhénan n'avaient plus de secrets pour les participants. Ils ont d'ailleurs convenu de refaire une sortie en juillet dans le cadre de la magnifique réserve de la Forêt des Volcans à Wegscheid, toujours guidés bénévolement par la Maison de la géologie.

Jean-Marie RENOIR (L'Alsace du 3/6/2015)

BIENTÔT LES VACANCES, POUR VOS ENFANTS, PENSEZ ACTIVITÉS D'ÉTÉ !!!



Les vacances ! Période rêvée pour faire découvrir à vos bambins des activités qu'ils connaissent peu ou pas du tout.

Cette année, ils auront le choix entre des activités nouvelles : tennis de table Zumba, initiation aux percussions, jeux de société et petite randonnée, et des activités que beaucoup d'entre eux connaissent déjà pour les avoir pratiquées : pêche, tennis, peinture sur bois, visite des mines de Bourbach-le-Bas,

VTT, apiculture, balade contée, le sentier qui remonte le temps avec la visite de la Grotte du Loup.

Pour une initiation ou un perfectionnement, les Associations, Maison de la Géologie, Tennis Club, APES, Association de Pêche, Cyclos de la Doller, Apiculteurs de la Vallée de la Doller, Club Vosgien, se feront un plaisir d'accueillir vos enfants.

Les inscriptions se feront :

- vendredi, le 19 juin de 18 h 30 à 20 h, à la mairie, au premier étage,
- samedi, le 20 juin de 10 h à 11 h, à la mairie, au premier étage,
- du 22 au 27 juin, de 9 h à 11 h, au secrétariat de la Mairie de Senthem,
- ensuite auprès des responsables des activités.

Pour les activités payantes, aucune inscription ne sera prise sans son règlement.

Attention, les places sont limitées. N'attendez pas les derniers jours pour les inscriptions.

Non, cet été, les enfants de Senthem ne s'ennuieront pas !

L'ÉLAN DES DAIMS DU 17 MAI



Le dimanche 17 mai a eu lieu la 20^{ème} édition de la course pédestre « L'Élan des Daims ». Cette course de moyenne montagne est inscrite au Trophée des Vosges et se déroule sur 15 km. Marc Ventejou, Directeur de la Maison Saint Jean, nous a à nouveau accueillis dans le cadre agréable de cette belle maison.

Le temps était de la partie. Emmanuel Allenbach, de Saverne, a gagné pour la 2^{ème} fois d'affilée et est bien parti pour la victoire finale du Trophée des Vosges. Il a gagné en 58'34", avec près d'une minute d'avance sur Julien Siat de l'EHA et deux minutes sur le junior Vosgien Pierre Xolin. Chez les féminines, Emmanuelle Ziegler, de Sélestat, n'a laissé aucune chance aux autres concurrentes et a gagné en 1h10'51", avec trois minutes d'avance devant Zahia Gheddar de l'EHA. Lise Foubert

s'est classée troisième.

En tout, 226 coureurs étaient à l'arrivée de ce magnifique parcours. Coureurs et bénévoles ont partagé un vin d'honneur, servi vers midi. Les bénévoles ont fini la matinée par un repas pris en commun.

Les réactions des coureurs, présents ou non, comme Brice Donischal (multiple vainqueur) nous encouragent à maintenir cette course dans les prochaines années.

Des courses pour les jeunes, à partir de 6 ans, ont été organisées à l'intérieur du parc. Elles ont réuni environ 40 participants. Merci à tous les bénévoles.

Daniel ZUTTER, Président de Senthem Animations



Le vainqueur Emmanuel ALLENBACH (2014)

MESSAGE AUX MUSICIENS AMATEURS

Le 20 juin 2015 dans le parc de l'AMOS, une nouvelle aventure pour la fête de la musique est organisée par l'AMOS, la commune, et animée par le groupe Santavoice.

Nous vous invitons à venir jouer de votre instrument à cette occasion, soit en soliste ou avec l'orchestre Santavoice et en particulier, nous recherchons une ou un bassiste pour compléter notre formation.

Contact : **BLAISON Michel** 10, rue des Primevères SENTHEIM.
Tél. : 03 89 38 88 16 ou portable 06 08 95 01 59.

ET VOUS CROYEZ QUE MARCHER DEDANS PORTE BONHEUR ?



Pressé, vous sortez de chez vous, mais un chien s'est oublié devant votre portail. Evidemment vous y mettez un pied... gauche de préférence. Sur le chemin de l'école, au coin d'une rue, encore une crotte, les enfants ne regardent pas forcément par terre. Et les personnes âgées, souvent malvoyantes, qui cheminent doucement sur le trottoir ! Ce n'est qu'une fois arrivées chez elles, à l'odeur, qu'elles ont la désagréable surprise de « sentir » qu'elles ont marché dedans. Encore heureux qu'elles n'aient pas glissé sur cette chose molle qui s'incruste dans la semelle.

Par ailleurs, certains chiens font leur besoin sur la pelouse de la MARPA, qui est une propriété privée. Personne n'aimerait que des chiens se soulagent sur sa pelouse.

Qu'elles soient minuscules ou copieuses, ces “crottes” de chiens ne portent pas bonheur, mais “enquiquinent” tout le monde. Et on se met à pester contre les chiens et contre leurs maîtres.

Et pourtant, il n'est pas difficile de remédier à cette situation. Avoir un chien, l'animal de compagnie préféré des Français, avec le chat, implique certaines responsabilités : à l'égard de l'animal, mais aussi vis-à-vis de la collectivité.

En promenade, habituez votre chien à aller faire ses besoins dans le caniveau.

Au premier signe d'envie, entraînez-le vers le caniveau. Félicitez-le quand il l'a atteint. Dès qu'il a fait ses besoins, félicitez-le à nouveau. Le chien est un animal intelligent, attentif à vos désirs. Si vous êtes constant, il apprendra vite pour la satisfaction de tous !

Mais, si le petit accident survient, pas de panique. Sortez le sac plastique que vous aurez pris soin d'emporter avec vous. Placez votre main dans le sac. Ramassez la crotte. Retournez le sac sur lui-même, comme un gant. Faites un nœud et jetez le tout dans une poubelle.

Ces petites contraintes amélioreront le cadre de vie de tous et rendront notre village plus propre et plus accueillant.

CHEVAUX EN LIBERTÉ

Au cours du mois de mai, Mme et M. STOLTZ ont été plusieurs fois, victimes de la bêtise voire de l'inconscience de quelques personnes. En effet, propriétaires de chevaux et de poneys, ils ont été obligés de récupérer leurs bêtes sur la voie publique, loin de leur enclos qui avait été ouvert, volontairement, par des individus ne mesurant pas la gravité de leur geste. En effet, ces animaux étaient partis à l'aventure, galopant sur la voie publique. Non seulement, ils étaient en danger mais ils mettaient aussi en danger les automobilistes. Par ailleurs, ils engagent la responsabilité de leurs propriétaires en cas d'accident.

Suite à ces incidents répétés, Mme. et M. STOLTZ ont porté plainte. Toute personne susceptible d'avoir des éléments en rapport avec ces faits peut les contacter.

NUISANCES SONORES

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que : **les jours ouvrables de 7h à 12h et de 13h à 20h et ils sont interdits les dimanches et jours fériés.**

ANIMAUX ERRANTS

La Communauté de Communes a signé, pour le compte des communes, un contrat avec la société Brendlé pour la prise en charge des animaux errants, mordeurs et dangereux d'un montant annuel de 6858 € TTC.

Celui-ci remplace la convention signée précédemment avec la SPA.

La capture des animaux sera effectuée par la société, avec l'accord du Maire, 7 jours sur 7 ainsi que les jours fériés.

La Brigade Verte, la Gendarmerie et les Sapeurs-Pompiers sont autorisés à demander l'intervention de l'entreprise ou à déposer eux-mêmes des animaux.

Les frais résultants de l'ensemble des mesures prises : fourrière, identification, soins... sont à la charge des propriétaires ou détenteurs connus d'animaux.

BRENDLE SARL rue de la Tuilerie 68700 Aspach-le-Bas - Tél. : 03 89 62 79 62 - www.brendle.fr

CARTE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT

Vous souhaitez partir en voyage. Ne tardez pas à faire les démarches.

Trois semaines pour une carte d'identité et deux semaines pour un passeport : voilà les délais en temps ordinaire pour obtenir ces documents. Mais, ils peuvent être plus importants, avant et pendant les congés, périodes de forte demande.

PERDU / TROUVÉ

Un vélo femme, noir avec une selle blanche a disparu dans la rue St Georges, courant mai. Si vous avez des informations à ce sujet, veuillez en informer le secrétariat de la mairie au **03 89 82 52 03**.

Deux nains de jardin ont été retrouvés dans un jardin privé. Un grand nain pêcheur et un petit nain jardinier. Leur propriétaire peut les récupérer en **mairie aux heures d'ouverture**.

Marcheurs de Sentheim

Sortie pedestre du jeudi 18 juin 2015

Rendez-vous : place de l'Eglise à Sentheim pour un départ à **8h30 précises**.

Itinéraire du matin : parking à l'entrée de Rimbach-près-Guebwiller - Col de Peternit - Munsteraeckerle - Rocher Saint-Pirmin - Col de Judenhut - Schtolperpfad - Ferme Auberge Glashütte. (distance : 8 km, dénivelée : 450 m).

Menu : potage / entrée terrine, crudités / poitrine de veau farcie, spaetzlés / dessert au choix, à 19 Euros hors boissons.

Itinéraire de l'après-midi : Ferme Auberge Glashütte - Rimbach-près-Guebwiller (distance : 3 km, sans dénivelée).

Veuillez vous inscrire **impérativement avant le 13 juin 2015** dernier délai au **tél. : 03 89 82 56 36**.

Les non-marcheurs peuvent nous rejoindre à la ferme auberge de la Glashütte en passant par Rimbach-près-Guebwiller et suivre le fléchage.



A NOTER SUR VOS AGENDAS

Samedi	13 juin	: anniversaire des 20 ans des Jardins d'Icare à Sentheim
Samedi	13 juin	: kermesse des écoles à l'AMOS
Dimanche	14 juin	: « bibliotrain » à la gare de Sentheim organisé par TTDA
Dimanche	14 juin	: bourse aux livres organisée par Farandol'ler à la gare de Sentheim
Jeudi	18 juin	: marche organisée par « les Marcheurs de Sentheim »
Samedi	20 juin	: fête de la musique à l'AMOS
Mercredi	24 juin	: collecte des ordures encombrantes, parking du Cimetière de 12h à 19h
Dimanche	6 juillet	: marché aux puces organisé par la société de pêche « Le Grumby », centre du village
Vendredi	10 juillet	: loto organisé par la société de pêche « Le Grumby » à « La Belle Escale »
Mardi	14 juillet	: « train guinguette » organisé par TTDA à la gare de Sentheim

Si vous voulez faire paraître un article dans **SENTHEIM INFOS** (annonce d'une manifestation, activités de votre association...), contactez **Marc PERRIN** mairie de **SENTHEIM** ou envoyez un courriel à **marc.perrin@estvideo.fr** avant le **26 juin 2015**.

Date de la prochaine parution de SENTHEIM INFOS vers le 4 juillet 2015.